

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

CONNAISSANCE DES POLITIQUES SOCIALES – U5

SESSION 2021

Durée : 5 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé :

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue », est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

**Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.**

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 1 /12

*La politique de la ville est caractérisée par une approche globale des problèmes urbains, économiques et sociaux. Avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, la géographie prioritaire de la politique de la ville a été redéfinie pour concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté. Désormais, pour identifier les quartiers prioritaires, un critère unique est retenu : **la part de la population ayant un revenu inférieur à 11 250 euros par an**. À travers cette démarche, l'État a souhaité simplifier les interventions publiques et resserrer les périmètres d'action pour concentrer les moyens sur les territoires les plus en difficulté.*

Quartiers de la politique de la ville, [en ligne],
Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, 13/05/2019,
consultable sur <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-la-politique-de-la-ville> (consulté le 30 octobre 2020)

Question 1

Analyser la situation sociale des familles vivant dans les quartiers prioritaires de la ville.

Montrer comment la politique de la ville permet de renforcer les mesures de la politique familiale afin de répondre aux besoins de ces familles.

Question 2

L'un des axes de la politique de la ville est d'accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours de réussite scolaire et éducative.

L'association « École et Famille » a été créée en 1999. Elle travaille sur le lien entre les familles et les écoles dans de nombreux quartiers prioritaires dans l'agglomération de Cergy-Pontoise. Ses objectifs sont entre-autres de prévenir la violence en milieu scolaire, l'absentéisme et l'échec scolaire.

Expliquer l'intérêt de la démarche partenariale mise en place par l'Association « École et Famille ».

L'épreuve permettra d'évaluer les compétences suivantes :

C.4.1 - Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle ;

C.4.2 - Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles.

BARÈME

Question 1 : 11 points

Question 2 : 7 points

Clarté et rigueur de l'expression écrite et de la composition : 2 points

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 2 / 12

ANNEXES

Annexe 1 - **Politique de la ville : 1,6 million de foyers allocataires CAF dans les quartiers en décembre 2018**

Source : FORMONT C. (pôle Données sociales urbaines – Insee), DEBRAS B.(Cnaf), [en ligne], INSEE FOCUS N°175, 16/12/2019, disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263245> (consulté le 25 juin 2020)

Annexe 2 - **Les habitants des quartiers de la politique de la ville. La pauvreté côtoie d'autres fragilités**

Source : Renaud A., Sémécurbe F., **Les habitants des quartiers de la politique de la ville. La pauvreté côtoie d'autres fragilités**, [en ligne], INSEE PREMIÈRE n°1593, division « Études territoriales », Psar Analyse urbaine, Insee No 1593, paru le 03/05/2016, disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121538> (consulté le 30 octobre 2020)

Annexe 3 - **Les familles dans les quartiers prioritaires de la ville : une surreprésentation des familles monoparentales**

Source : **Mères isolées en QPV, monoparentalité et employeurs publics et privés: le défi de la conciliation des temps**, [en ligne], *Avis du CNV (Conseil National des villes)*, 8 octobre 2019, disponible sur <https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/> (consulté le 25 juin 2020)

Annexe 4 - **La petite enfance dans les quartiers prioritaires de la ville**

Source : GUERNALEC-LEVY G., **La petite enfance, terrain de jeux des inégalités sociales**, [en ligne] *Les cahiers du développement social urbain*, décembre 2019, n°70, disponible sur <https://www.labo-cites.org/system/files/documents/publications/> (consulté le 28 septembre 2020)

Annexe 5 - **Accompagnement à la parentalité et politique de la ville**

Source : **Accompagnement à la parentalité et politique de la ville 2016/2017**, [en ligne], Rapport d'enquête réalisée auprès du réseau des Écoles des parents et des éducateurs, février 2019, disponible sur https://www.ecoledesparents.org/wp-content/uploads/2019/02/Enquete-politique-de-la-ville-FNEPE_DEF_BD_WEB.pdf (consulté le 30 octobre 2020)

Annexe 6 - « **École et Famille** »,

disponible sur <http://ecoleetfamille.fr/> (consulté le 30 octobre 2020).

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 3 /12

ANNEXE 1 - Politique de la ville : 1,6 million de foyers allocataires CAF dans les quartiers en décembre 2018

Les bénéficiaires CAF plus présents dans les quartiers prioritaires.

[...] Les 1 345 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) rassemblent un peu plus de 5 millions d'habitants. Alors qu'ils abritent 8 % de la population, les QPV regroupent 12 % de la population bénéficiaire des prestations CAF. Ainsi, près des trois quarts des résidents des QPV bénéficient d'au moins une prestation CAF, contre un peu moins de la moitié sur le reste du territoire. Les quartiers prioritaires, définis dans la loi par un critère de concentration de population à bas revenus, abritent par construction des populations en plus grande difficulté financière. [...]

Les personnes seules et les familles monoparentales surreprésentées dans les quartiers prioritaires.

Parmi les foyers allocataires, les ménages sans enfant (personnes seules et couples) sont majoritaires dans les quartiers prioritaires, où ils représentent 54 % des foyers contre 46 % en dehors. Les familles monoparentales sont également très présentes dans ces quartiers (un foyer allocataire sur cinq). Les couples avec un ou deux enfants sont au contraire moins représentés dans les QPV, regroupant 15 % des foyers allocataires contre 30 % sur le reste du territoire. Au sein des QPV, les familles (couples avec enfants ou familles monoparentales) sont plus souvent de grande taille : 16 % ont au moins trois enfants, contre 12 % sur le reste du territoire. Celles comptant quatre enfants ou plus y sont deux fois plus fréquentes (6 % contre 3 %).

Tableau - Part des foyers allocataires percevant les principales prestations en %

PRESTATIONS	QPV	HORS QPV
Aides au logement (APL, ALF, ALS)	72,5	46,6
Prestations familiales avec conditions de ressources (CF, Paje, ARS)	52,7	44,2
Prestations familiales sans conditions de ressources (AF, ASF, AEEH)	42,2	46,1
Revenu de solidarité active	27,4	12,0
Prime d'activité	26,4	23,2
Allocation adulte handicapé	11,4	8,6

Notes :

Le total des différentes allocations est supérieure à 100 %, un foyer pouvant bénéficier de plusieurs types d'aides.

Lecture : en décembre 2018, 72,5 % des foyers allocataires vivant en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont bénéficiaires d'une aide au logement.

Champ : France métropolitaine et La Réunion. Source : Cnaf, fichier Allstat Fr6 décembre 2018 ; traitements : Cnaf, Insee

Source : FORMONT C. (pôle Données sociales urbaines – Insee), DEBRAS B. (Cnaf).

Politique de la ville : 1,6 million de foyers allocataires CAF dans les quartiers en décembre 2018

[en ligne], INSEE FOCUS N°175, 16/12/2019, disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263245> (consulté le 25 juin 2020)

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 4 / 12

ANNEXE 2 - Les habitants des quartiers de la politique de la ville. La pauvreté côtoie d'autres fragilités

En France métropolitaine, 1 296 quartiers de la politique de la ville ont ainsi été définis, en tenant compte principalement de la faiblesse des revenus de leurs habitants. Ils rassemblent 4,8 millions d'habitants, dont 58 % dans les régions Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La population des quartiers de la politique de la ville est jeune. La part des habitants de moins de 15 ans y dépasse de 6 points celle des unités urbaines « englobantes ». À l'inverse, les personnes âgées de 75 ans ou plus y habitent un peu moins fréquemment. La part des résidents de nationalité étrangère dans la population y est plus élevée que dans les unités urbaines « englobantes ». [...] Toujours dans ces quartiers, les ménages sont plus fréquemment constitués de cinq personnes ou plus que dans les unités urbaines les contenant (+ 6 points) [...]. Par ailleurs, les familles sont plus souvent monoparentales dans les quartiers de la politique de la ville que dans l'ensemble des unités urbaines les contenant (+ 7 points). [...]

Globalement, les habitants de ces quartiers s'insèrent plus difficilement sur le marché du travail que la population urbaine qui les englobe. Ainsi, un quart des ménages y perçoit des allocations chômage, soit 8 points de plus que dans les unités urbaines les contenant. Parmi les personnes ayant un emploi, une sur cinq a signé un contrat précaire (CDD, apprentissage, intérim, stages), contre une sur sept dans les unités urbaines les contenant. Les femmes habitant dans ces quartiers sont moins fréquemment en emploi : 58 % d'entre elles n'ont pas d'emploi, contre 41 % dans les unités urbaines les contenant. [...]

Les difficultés d'insertion sur le marché du travail sont concomitantes avec un déficit de formation et de qualification dans les quartiers de la politique de la ville. La réussite scolaire y est plus faible qu'ailleurs. Le retard scolaire à l'entrée en sixième pour les élèves y est plus fréquent (22 %) que pour ceux des unités urbaines les contenant (12 %). Ainsi, 29 % des élèves en retard scolaire des unités urbaines « englobantes » vivent dans un quartier de la politique de la ville. [...]

Dans les quartiers de la politique de la ville, le nombre de logements du parc social par ménage est bien plus élevé que dans les unités urbaines les contenant [...]. Globalement, en France métropolitaine, les quartiers de la politique de la ville concentrent 37 % des logements sociaux de leurs unités urbaines « englobantes ».

Source : Auriane Renaud, François Sémécurbe, *Les habitants des quartiers de la politique de la ville. La pauvreté côtoie d'autres fragilités*, INSEE PREMIÈRE n°1593, division « Études territoriales », Psar Analyse urbaine, Insee No 1593, Paru le 03/05/2016, disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121538> (consulté le 30 octobre 2020)

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 5 /12

ANNEXE 3 - Les familles dans les quartiers prioritaires de la ville : une surreprésentation des familles monoparentales

La monoparentalité est plus répandue dans les quartiers prioritaires que dans les autres quartiers et le niveau de vie de ces familles est faible. Selon une étude de l'INSEE, le taux de pauvreté pour les familles monoparentales est environ 3 fois plus élevé que celui d'une famille composée de deux parents avec le même nombre d'enfants, et plus les enfants sont nombreux, plus les écarts se creusent : 6 familles monoparentales sur 10 avec trois enfants ou plus sont touchées par la pauvreté. Un constat dominant est que les chef(fe)s de familles monoparentales sont majoritairement des femmes. Lorsqu'elles sont en emploi, ce sont des travailleuses pauvres. Parmi les problématiques que rencontrent les familles monoparentales - qu'elles résident ou non en QPV - la précarité, l'isolement social et la protection des enfants sont les principales difficultés auxquelles elles doivent faire face. Ces difficultés sont d'autant plus handicapantes qu'elles ont un impact économique et social sur les familles monoparentales. [...] Les chef(fe)s de familles monoparentales sont sujet(te)s aux discriminations à l'embauche du fait d'être seul(e) à s'occuper des enfants. La difficulté à trouver une place en crèche rend la recherche d'emploi ou l'accès à la formation complexe. De plus, au vu des conditions socioéconomiques, ce sont les femmes cheffes de familles monoparentales en QPV, qui sont le plus souvent en temps partiel et/ou dans des emplois peu qualifiés. [...]

En conséquence, ces difficultés financières ont bien évidemment un impact sur la vie et le confort quotidien de la famille mais les conséquences peuvent également directement toucher la personne, le parent comme le ou les enfants, créant des problèmes d'ordres psychologiques et sociaux. Ces parents, et principalement les mères, peuvent subir de fortes pressions psychologiques pour être « de bonnes mères » qui accroissent le poids des difficultés du quotidien. [...]

Ces parents seul(e)s peuvent également être confrontés à des « burn-out » parentaux face à la difficulté à gérer les différents temps de vie, à gérer les finances et les dépenses de la famille. La précarité économique peut ainsi entraîner une précarité sociale renforçant l'isolement de ces familles. [...]

Données

Comparatif entre les QPV et les quartiers hors QPV en 2018 :

- la part de familles monoparentales : 24,1% en QPV contre 15,7% hors QPV ;
- le taux de pauvreté de ces familles en QPV : 54,6% en France métropolitaine contre 30,9% hors QPV ; 68,3% en QPV en Martinique et à La Réunion contre 53,7% hors QPV ;
- le taux de pauvreté des enfants (moins de 18 ans) en QPV : 55,8% contre 15,8% hors QPV.

Le CNV¹ se propose dans cet avis de donner des préconisations pour renforcer les actions axées sur le soutien à la parentalité des familles monoparentales, de cibler plus largement les employeurs (publics ou privés). Les actions visent plus spécifiquement les familles monoparentales, et plus particulièrement les femmes isolées avec enfants en QPV, quel que soit l'âge de ceux-ci.

Source : Mères isolées en QPV, monoparentalité et employeurs publics et privés: le défi de la conciliation des temps, [en ligne], *Avis du CNV (Conseil National des villes)*, 8 octobre 2019, disponible sur <https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/> (consulté le 25 juin 2020)

¹ CNV : Conseil National des Villes.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 6 /12

ANNEXE 4 - La petite enfance dans les quartiers prioritaires de la ville

[...] Dès les premières années de vie, selon le milieu dans lequel les enfants naissent (classe ouvrière d'un quartier populaire, classe moyenne du périurbain, catégorie sociale aisée d'un centre-ville bourgeois), des différences de parcours et de destinées apparaissent. [...] Des études conduites dans différents pays du monde démontrent la survenue, très tôt, de profondes variations dans le développement infantile selon le milieu social, variations qui deviennent vite des inégalités et qui ne cessent de se creuser avec les années. La recherche met ainsi à jour un gradient socio-économique sur l'ensemble des domaines développementaux, c'est-à-dire que plus on descend dans l'échelle sociale, plus les difficultés et retards identifiés chez les enfants s'intensifient. La défaveur économique, surreprésentée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, apparaît en tant que telle comme un facteur de risque pour le développement de l'enfant. [...] Le langage est l'un des aspects du développement le plus corrélé au statut socio-économique des parents. Mais d'autres domaines sont marqués par le milieu social : la régulation des émotions, les troubles du comportement, les compétences psychosociales. [...]

Les mères en situation de précarité sont exposées à davantage de stress et à plus de facteurs de risque : psychopathologie parentale ; monoparentalité subie ; mauvaise qualité du réseau [...]. Ce que nous dit la recherche, en d'autres termes, c'est que ce ne sont pas seulement les conditions de vie plus éprouvantes (insalubrité du logement, promiscuité, alimentation moins équilibrée, sommeil entravé, moindre accès aux biens culturels) qui nuisent au développement des enfants, mais les comorbidités associées à ces conditions de vie, au premier rang desquelles figure la fragilité psychique des mères. [...] Or, dans les quartiers populaires, on peut observer ce cumul, notamment chez les femmes.

Source : GUERNALEC-LEVY G., **La petite enfance, terrain de jeux des inégalités sociales**, [en ligne] *Les cahiers du développement social urbain*, décembre 2019, n°70, disponible sur <https://www.labo-cites.org/system/files/documents/publications/> (consulté le 28 septembre 2020)

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 7 /12

ANNEXE 5 - Accompagnement à la parentalité et politique de la ville

L'approche transversale de la politique conduite dans les quartiers prioritaires donne lieu à une multiplication des champs d'intervention possibles auprès de leurs habitants : l'éducation ; la santé ; la culture ; la prévention de la précarité ; l'accès à l'emploi ; le logement ; l'accès aux droits [...]. Le taux de pauvreté est trois fois plus élevé au sein des nouveaux quartiers prioritaires qu'en France métropolitaine. [...] L'emploi des femmes y est plus précaire. Au regard de ce contexte général, les conditions de vie peuvent alors connaître des dégradations rapides qui impactent la cellule familiale, notamment après un divorce, une maladie ou un décès. Pour contribuer au renforcement de la fonction parentale, la politique de la ville mobilise les moyens de droit commun et des moyens spécifiques, déployés au travers des 435 contrats de ville. Ce contrat assure la cohérence de l'ensemble, en favorisant la mobilisation des politiques publiques d'éducation, d'emploi, de justice, de sécurité, de transport, de santé afin d'amorcer le développement social, urbain et économique des quartiers et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. En 2016, 6,8 millions d'euros ont été spécifiquement dédiés au soutien à la fonction parentale, soit environ 1 000 actions qui prennent différentes formes :

- l'information des parents par le biais d'espaces ouverts : points info-familles, maison des parents, école des parents et des éducateurs, cafés des parents et ateliers divers...;
- des actions qui visent à faire le lien entre les parents et des professionnels de façon à apporter des informations sur les droits et devoirs des parents ;
- l'organisation d'activités communes permettant des temps d'échanges entre parents et enfants.

De plus, un principe nouvellement reconnu de co-construction de la politique de la ville avec les habitants est inscrit dans la loi. Les habitants interviennent directement dans l'élaboration des politiques publiques les concernant, notamment en tant que parents, au sein des 1 054 conseils citoyens existants. En 2017, les objectifs demeurent ambitieux : développer le nombre de places en crèche, favoriser l'accueil chez les assistants maternels, aider à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans et accompagner les parents dans leurs relations aux institutions.

Source : *Accompagnement à la parentalité et politique de la ville 2016/2017* [en ligne], Rapport d'enquête réalisée auprès du réseau des Écoles des parents et des éducateurs, février 2029, disponible sur https://www.ecoledesparents.org/wp-content/uploads/2019/02/Enquete-politique-de-la-ville-FNEPE_DEF_BD_WEB.pdf (consulté le 30 octobre 2020)

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 8 /12

ANNEXE 6 – « École et Famille »

Le Centre de Proximité et de Ressources « École et Famille » est régi par une association loi 1901 dont les membres du Bureau et du Conseil d'administration sont des représentants-usagers de familles, de professionnels, de responsables politiques et institutionnels. L'Association « École et Famille » a été déclarée le 10 Juin 1999 à la Sous-préfecture de Pontoise (95). [...]

Son objet déclaré au journal officiel : « *Restructurer les liens école et famille ; répondre à la demande de toutes les écoles du secteur ; mettre en place un travail partenarial ; offrir un espace de formations et de recherches ; développer le travail de concertation ; animer les groupes de pairs ; faciliter une prévention par un travail de réseau* ».

Une convention entre l'Inspection académique du Val d'Oise et l'Association Ecole et Famille a été signée depuis 2003 et renouvelée tous les trois ans depuis lors.

Une convention entre le Conseil Général² du Val d'Oise Services des actions éducatives et l'Association École et Famille a été signée le 19 septembre 2006 et achevée pour cause de restrictions budgétaires de la part du Conseil Général en juin 2013.

D'autres conventions ont également été établies avec des communes du Val d'Oise : Cergy ; Éragny/Oise ; Gonesse ; Saint-Ouen L'Aumône ; Montigny les Corneilles ainsi qu'avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

➤ Que fait « École et Famille » ?

L'association « École et Famille » est un centre de proximité et de ressources ouvert aux familles et aux professionnels de la ville de Saint-Ouen l'Aumône, de l'agglomération de Cergy-Pontoise et de l'ensemble du département, voire au-delà du Val d'Oise (pour certaines activités). Les activités de l'association regroupent :

- l'accueil de professionnels et de familles ;
 - l'ingénierie de projets et de médiations complexes École-Famille-Cité ;
 - les thérapies familiales : entretiens familiaux et concertations cliniques réunissant les membres de la famille et les professionnels directement concernés par la situation ;
 - l'accompagnement et la mutualisation de pratiques intra et inter-équipes (école, éducation, social, santé, animation locale et territoriale) ;
 - la formation et recherche.
- [...]

➤ Méthodologie

- **Accompagnements individuels** (engagements autour d'une personne).
- **Animation de groupes** : groupes de pairs, groupes entre familles et professionnels, entretiens de thérapie familiale, pratiques de concertation cliniques ou « Cliniques de Concertation » activées par la situation d'un enfant et de sa famille, groupes multifamiliaux.
- **Pratiques de relais entre professionnels, sous le regard des usagers qui permet de s'appuyer sur d'autres compétences et de les activer.**
Ainsi, le relais participe à la construction d'un réseau qui facilite les relations et développe des relations de plus en plus fiables entre usagers et professionnels.
- **Accompagnement des pratiques professionnelles et bénévoles** : formations intra ou inter sites ou institutions ; interventions à la demande d'établissements scolaires, de collectivités locales, d'associations ; accompagnement de projets et d'équipes dans le développement des relations avec les familles.

² Le conseil général est l'ancien nom du Conseil départemental.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 9 /12

➤ **Activité : clinique thérapie familiale concertative**

- **Objectifs du pôle clinique** : l'objectif premier est le bien-être de l'enfant, de l'élève, mais également la mise en valeur de l'engagement de tous les adultes qui l'accompagnent tout au long de son développement.

L'équipe du pôle clinique est disponible six jours sur sept et propose des temps de thérapie familiale afin de permettre aux membres d'une famille de retrouver une voie de confiance entre eux et avec les professionnels qui travaillent avec eux et plus particulièrement ceux de l'école.

En effet, les difficultés scolaires peuvent être le signal de difficultés dans les relations au sein de la famille, au sein de l'institution scolaire, mais aussi entre la famille et les institutions. Ces difficultés nous permettent d'élargir notre champ d'observation et d'action en activant les différents partenaires concernés, ouvrant ainsi au travail de réseau qui a une visée thérapeutique. [...]

➤ **Activité : Parents-Relais**

- **Objectifs du Pôle Parents-Relais** : soutenir les familles dans la réflexion sur leur situation et les accompagner dans leurs démarches en effectuant le relais vers les professionnels ou bénévoles compétents [...]

- **Méthodologie : proximité, disponibilité, réactivité, transversalité** : le pôle Parents Relais est composé d'un coordinateur et d'une vingtaine de Parents-Relais bénévoles formés par l'association depuis 1999.

- Attention particulière portée à la qualité de l'accueil et de l'écoute des familles et des professionnels comme leviers favorisant les liens de confiance.
- Cadre de fonctionnement posé selon les principes et l'éthique développés par l'association.
- Intervision³ régulière du groupe de parents-relais, autour de situations, avec le soutien de permanents et de consultants.
- Construction de différents espaces de rencontre, collectifs ou individuels.
- Transversalité en interne avec les autres pôles de l'association.
- Liens avec le réseau de proximité :
 - disponibilité à soutenir les actions de différents acteurs locaux : Education nationale, municipalités, associations, collectivités territoriales ;
 - sollicitation et activation des partenaires. (...)

✓ **7 grands types d'actions :**

1. Parents-relais : postures, démarches, outils pour des pratiques bénévoles réflexives

- 1.1. « Intervision » des Parents-Relais : des pratiques bénévoles réflexives
Temps de formation et de mutualisation des expériences d'accompagnements individuels pour les parents relais bénévoles, dans leur rôle d'interface Famille-Ecole-autres institutions de droit commun [...]
- 1.2. Réunion d'équipe spécifique aux parents-relais
Temps d'échanges, d'information pour mieux connaître ce que font les parents-relais au sein de l'association et en dehors, qui permet aussi de voir qui peut faire quoi, les disponibilités de chacun en fonction de l'agenda [...]

2. Groupe Interculture

Groupe de paroles et d'échange pour se rencontrer, mieux se connaître, mieux se comprendre et mieux vivre ensemble, pour échanger sur le rapport à l'école et aux apprentissages dans différents

³ Intervision: Réunion entre pairs afin de mener une réflexion conjointe sur les pratiques professionnelles de chacun des membres

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 10 /12

pays. [...] Des enseignants-relais peuvent y participer, permettant ainsi une meilleure connaissance du fonctionnement de l'École. [...]

3. Ateliers enfants-adultes « autour du livre et du conte »

À partir d'un conte raconté par une bénévole de l'association, proposition d'activités artistiques pour illustrer ce conte auxquelles les parents sont invités à participer. Rencontre mensuelle, soit dix fois par an, à la médiathèque de Saint-Ouen l'Aumône [...]

4. Projets collectifs de coéducation avec des écoles et établissements de Saint-Ouen l'Aumône

- Suivi de certains enfants et familles, sur les liens parents-enfants.
- Climat scolaire en tension, concrétisé par des jeux d'enfants pendant la récréation : par exemple des jeux violents mettant en scène de l'exclusion, du racisme.
- Implication des parents dans les rencontres proposées par l'école.
- Accrochage scolaire pour les enfants des très petites sections (moins de 3 ans).
- Les liaisons entre cycles et établissements et comment aménager les ruptures : maternelle-élémentaire ; élémentaire-collège ; collège-lycée.

5. Accompagnement de situations spécifiques

Accueil individuel et dans des actions collectives, relais vers des partenaires institutionnels et associatifs, parfois vers le pôle clinique-thérapie familiale de l'associatif : tous les Parents-Relais sont impliqués dans des accompagnements de familles.

- Accompagnement dans des démarches administratives (hôpital, école, préfecture...)

- Accompagnements vers les professionnels.
- Mise en lien avec le réseau local (information, orientation, accompagnement vers des professeurs).
- Soutien autour de la scolarité (aide aux devoirs, reprendre confiance, lien avec l'école).
- Participation à certains entretiens familiaux, participation à des « Concertations cliniques ».
- Soutien sur le long terme (traduire, expliquer, reformuler, téléphoner afin de prendre des nouvelles...). [...]

- Soutien d'élèves à l'accrochage scolaire

L'intervention de parents-enseignants-relais auprès d'enfants de familles en lien avec l'association [...]

6. Émergence et impulsion des « Collectifs d'Habitants-Relais École-Famille-Cité », sur d'autres territoires, dans le cadre de projets « Politique de la ville » (2015-2017).

7. Collectif d'échange « Handicap et Scolarité » : en veille

- Groupe de parents et enseignants.
- Apports d'expériences réciproques familles-professionnels permettant à des parents et des accompagnants, éducateurs, enseignants, de mieux se connaître pour améliorer la scolarité et la vie sociale des enfants en situation de handicap.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 11 /12

Partenaires :

- *Ministériels* : Ministère de l'Éducation Nationale, commissariat général à l'égalité des chances (CGET), Direction Générale de la Cohésion sociale (DGCS), Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL).

- *Liés par des conventions et ou attributions de subventions.*

- État : préfecture du Val d'Oise, fonds pour le développement de la vie associative (FDVA).
- Région académique Paris- Créteil- Versailles.
- Direction académique du Val d'Oise, Académie de Versailles.
- Collectivités territoriales : le département du Val d'Oise, Région Ile de France, Cergy Pontoise l'Agglomération.
- Villes : Montigny les Cormeilles, Eragny sur Oise, Cergy, Saint-Ouen l'Aumône.
- Autres partenaires institutionnels : REAAP 95, CAF du Val d'Oise, l'Union Européenne, Fédération des Centres Sociaux et socioculturels du Val d'Oise, Uniformation.

- *Partenaires associatifs.*

- Association française pour la clinique de concertation (AFCC).
- Institut de Formation à la Thérapie Contextuelle.
- Centre de ressources multihandicap.
- Fondation « La vie au grand Air ».
- HelloAsso.
- ATD quart Monde.
- Association Le VALD.

Source : Le Centre de Proximité et de Ressources de l'Association « École et Famille », disponible sur <<http://ecoleetfamille.fr/>> (consulté le 30 août 2020).

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2021
U5 - Connaissance des politiques sociales	Code : ESE5CPS	Page 12 /12